Séminaire
Paris
09 mars 2026, de 16h00 à 18h00

#4 Santé publique et décision politique

La santé publique est-elle devenue un nouvel impératif politique ? Entre décisions scientifiques, modélisation technique et gestion des crises, cette séance questionne le risque d'une santé érigée en idéologie, au détriment des libertés et de l'attention à l'homme souffrant.

S'inscrire



Laurent Chambaud
Membre du Comité consultatif national d'éthique
Médecin de santé publique, membre du CCNE et ancien directeur de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), où il a conduit enseignement, recherches et réflexion sur les politiques de santé et leurs enjeux éthiques.



Marie-Caroline Arretto
Professeure extraordinaire en droit public, Faculté de Sciences sociales d'Économie et de Droit, ICP.
Directrice du master «Affaires publiques européennes et nationales» à l'ICP. Elle conduit des travaux en droit public comparé, méthodologie juridique et théories de l'action.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Programme à télécharger





Unsplash.com Ani Kolleshi

FORMATION

Les décisions scientifiques et médicales : impact de la santé publique sur le politique

L'École de Santé-Humanité et Soins, lieu de recherche et de réflexion interdisciplinaire, propose un séminaire en 6 séances, le lundi de 16h à 18h, ouvert à tous.

Cette quatrième séance de l'édition 2025-2026 interrogera la manière dont la **santé publique**, érigée en impératif politique et technique, **peut infléchir la décision politique**, au risque de s'**éloigner de l'homme vivant et souffrant** et de justifier une restriction des libertés.

Avec Laurent Chambaud, membre du CCNE, et Marie-Caroline Arretto, Professeure extraordinaire en droit public, Faculté de Sciences sociales d'Économie et de Droit, ICP.

La santé serait-elle le **nouvel impératif politique** qui justifierait toutes les décisions les plus liberticides ? L'idéal de la santé peut-il **basculer en idéologie** ? La reprise des politiques de santé publique menées pendant la pandémie n'a pas encore été suffisamment interrogée. Recherche-t-on **la santé ou l'homme vivant** ? La santé ne pourrait-elle pas devenir aujourd'hui une justification pour le politique ouvrant la possibilité, assumée par la technique, **de supprimer des libertés** ? La modélisation technique et statistique n'éloigne-t-elle pas de l'homme souffrant ?

Penser la souffrance humaine

Selon l'OMS, **la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social**. Elle ne consiste donc pas uniquement en une absence de maladie ou d'infirmité. Cette définition de la santé est globale, totale. L'on retrouve un héritage antique : la recherche de l'ataraxie (l'absence de trouble) des stoïciens ou des épicuriens qui nous conduirait au bonheur. La santé deviendrait alors la condition *sine qua non* pour devenir heureux. Mais si elle est un fait total de bien être, **comment intégrer dès lors la question de la souffrance dans l'expérience humaine ?**

S'il existe un consensus large pour désormais penser que la douleur mérite d'être soulagée au maximum des moyens d'analgésie que nous possédons, la question de la souffrance semble plus difficile à traiter. La souffrance n'est pas la douleur, nous enseignait philosophe Paul Ricœur. **La souffrance est à la frontière entre le corps et l'âme** : nexus où tout semble s'entremêler. **La souffrance ajoute à la douleur la question du sens, de la liberté de l'homme et de sa condition humaine**. Elle oblige à poser la question de l'intelligence face à l'absurde.

La première année a permis de travailler la question existentielle et ontologique de la santé et de la souffrance, accompagnée dans des institutions. La deuxième année a réfléchi sur l'éthique qu'engage le cri de l'homme souffrant. **Notre troisième année cherche à initier une réflexion sur l'accompagnement de l'homme qui souffre au sein des institutions soignantes**.

Prochaines dates :

Lundi 13 avril 2026 - *La médecine palliative – centrée sur la personne : réponse à la crise de sens hospitalière ?*

Lundi 11 mai 2026 - *Les décisions scientifiques et médicales : impact de la santé publique sur le politique*

Contact mail :
Maryne JOLLARD

Lieu(x) :
Paris

Publié le 14 janvier 2026 – Mis à jour le 14 janvier 2026

A lire aussi

À LA UNE

FORMATION

Tous les tags